Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260209-D_2026_04-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 février 2026

Nombre de conseillers : 10
Présents : 09
Votants : 09

Date de convocation : 30 janvier 2026
Date d'affichage : 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Alban BERTHELOT, M. Stéphane BESNARD, M. Jérôme ESNAULT, M. Benoît RIOCHE, Mme Valérie BUSSY, Mme Aurélie LAJOYE.

Était absent : M. Jean-Luc EON

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h15.
M. Jérôme TOSTIVINT est élu secrétaire de séance.

Délibération 2026 - 04
Objet : participation financière aux voyages scolaires - 2026

Madame le Maire :

- rappelle que chaque année divers établissements scolaires et familles domiciliées sur la commune sollicitent la commune aux fins d'une participation financière.

- Propose de verser les subventions directement aux familles.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- décide d'accorder une participation **aux voyages scolaires** comprenant au moins une nuitée pour les élèves domiciliés dans la commune à hauteur de 30% du montant du voyage restant à la charge des familles ; dans la limite de 120 € par an et par enfant, sur présentation d'un justificatif de paiement.

dit que les subventions seront versées directement aux familles et accordées pour l'année en cours

Le Secrétaire de séance,
Jérôme TOSTIVINT

Le Maire,
Fabienne BONDON

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire